

Coronavirus : l'Agglo Seine-Eure s'adapte aux nouvelles obligations sanitaires

Mardi 17 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La mesure de confinement et les nouvelles consignes sanitaires annoncées hier par Emmanuel Macron incitent l'Agglomération Seine-Eure à prendre de nouvelles dispositions pour protéger ses agents tout en assurant la continuité du service public.

Accueil à l'Hôtel d'Agglo

Pour respecter les mesures de confinement, l'Hôtel d'Agglo est désormais fermé au public. Un accueil téléphonique est mis en place de 9h à 12h et de 13h à 16h, du lundi au vendredi : 02 32 50 85 50.

Propreté publique

Les déchèteries seront fermées aux particuliers à partir de demain mercredi. **Seule la déchèterie de Val de Reuil restera ouverte aux horaires habituelles mais seulement pour les professionnels, sur présentation de leur carte d'accès spéciale professionnel.** La déchèterie sera fermée samedi.

La collecte des ordures ménagères est maintenue. Sur la voie publique, un service minimum est assuré et une tournée sera régulièrement effectuée pour s'assurer que tous les détritiques sont régulièrement ramassés.

Marchés

Les marchés alimentaires sont maintenus dans les communes ainsi que le marché bio des Hauts Prés. Les commerçants devront néanmoins s'assurer que toutes les mesures sanitaires sont respectées, notamment les distances entre leurs clients.

Crèches et centres de loisirs

Les établissements accueillant les enfants sont fermés. Certains d'entre eux restent accessibles uniquement aux enfants du personnel soignant.

Les services de l'Agglo sont assurés, même en service réduit.

- Le CIAS continue de fonctionner
- Les collectes d'ordures ménagères et la propreté publique sont assurées.
Pour tout renseignement : proprete.urbaine@seine-eure.com
- Les transports urbains sont maintenus

Pour rappel, depuis lundi 16 mars, sont fermés :

- Les équipements sportifs et culturels (conservatoire de Gaillon, complexes aquatiques Aquaval et Caséo, patinoire Glacéo, gymnases)
- Les archives intercommunales à Louviers
- La maison de justice et du droit (MJD) à Louviers
- L'office de tourisme Seine-Eure à Louviers et Gaillon
- La maison de l'habitat
- les animations et événements sportifs sont annulés ou reportés

Arsène, le concierge de l'Agglo, peut répondre à vos questions : 02 76 46 03 69 ou sur FB : @bonjourarsene.

Afin de stopper l'épidémie, les règles d'hygiène et de civisme sont à respecter

- Rester confiné
- Ne sortir qu'en cas d'extrême nécessité et porter sur soi l'attestation de déplacement dérogatoire (à télécharger sur gouvernement.fr)
- Se laver les mains très régulièrement
- Tousser et éternuer dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- Eviter de se serrer la main et de s'embrasser
- Garder une distance sanitaire d'un mètre

Pour plus d'informations : gouvernement.fr/info-coronavirus ou 0 800 130 000



À PROPOS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

L'Agglomération Seine-Eure est située à 30 minutes de Rouen, 1h de Paris et 1h de la mer. Elle compte 60 communes, avec près de 103 285 habitants. Premier pôle économique du Département de l'Eure, avec un environnement industriel fort de multiples expertises comptant plus de 1500 entreprises. Ce territoire à Haute Qualité de Vie en Normandie dispose de nombreuses infrastructures : 3 gares SNCF, autoroutes A13 et A154, un parc des loisirs, les centres aquatiques intercommunaux Caséo et Aquaval, et la patinoire intercommunale Glacéo.

CONTACT PRESSE - Direction de la valorisation du territoire et de la communication

Barbara Rouyer - Journaliste - 02 32 50 86 45 / 06 47 11 74 27 - barbara.rouyer@seine-eure.com



agglo-seine-eure



@agglo.seine.eure



@AggloSeineEure



@territoireseineure